



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Mardi 6 août 2024

# Jeux de Paris 2024 : succès des stations géantes Vélib' et record de fréquentation !

Les premières stations géantes Vélib' éphémères ont été déployées mercredi 24 juillet. Jusqu'à 14 stations géantes Vélib' sont installées aux portes de 10 sites de compétitions pendant toute la durée des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, ajoutant 3 600 places au réseau habituel de stations. Les 4 stations situées hors Paris sont financées intégralement par la Métropole du Grand Paris. Les 10 stations situées à Paris sont financées par la Métropole et par la Ville de Paris.

Après l'inauguration de la station Vélib' géante du Stade de France le jeudi 25 juillet en présence de Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris, Sylvain RAIFAUD, Président du SAVM et Matthieu HANOTIN, maire de Saint-Denis, l'ensemble des acteurs se félicitent de l'engouement autour de ces nouvelles stations qui favorisent l'usage des mobilités douces pendant les Jeux.

### **Plus de 22 600 locations du 24 juillet au 4 août et près de 1 400 utilisateurs par jour pour les stations géantes**

Dès leur ouverture le 24 juillet, les stations ont été utilisées par les usagers. Près de 22 600 trajets ont été réalisés à destination ou depuis les stations géantes depuis le 24 juillet et jusqu'au 4 août inclus. En moyenne, près de 1400 personnes ont fréquenté les stations géantes chaque jour. La fréquentation des stations géantes varie en fonction de la météo et de l'affluence générée par les épreuves. A noter sur la période, le 30 juillet est la seule date où les 14 stations géantes ont été exploitées simultanément.

Dans Paris, la station géante Arena Porte de la Chapelle (200 places) obtient les meilleurs résultats avec 304 trajets quotidiens effectués en moyenne, que ce soit depuis ou à destination de la station. Dans la Métropole du Grand Paris, c'est la station à proximité du Stade Yves-du-Manoir à Colombes (200 places) qui est en première place, avec près de 360 trajets enregistrés en moyenne par jour. Sans surprise, les stations géantes les plus fréquentées sont celles situées dans des zones où le maillage du réseau Vélib' est moins dense et ne peut contribuer à absorber les flux.

A noter, une station Parc des Nations d'une capacité de 200 places sera à la disposition du public dès demain, mardi 6 août et jusqu'à la fin de la quinzaine olympique.

Habillées aux couleurs du service, les stations sont identifiables facilement par les utilisateurs habituels du service et par les touristes tentés par une utilisation ponctuelle. Elles ouvrent deux heures avant le début de la première épreuve et ferment deux heures après la fin de la dernière. Sur l'application et le site internet [velib-metropole.fr](https://velib-metropole.fr), la carte interactive affiche ces stations et indique le nombre de places et de vélos disponibles en temps réel ainsi que les horaires d'ouverture.

Les stations géantes sont gérées par des équipes de Velib' Métropole qui accompagnent les utilisateurs et facilitent l'accélération des opérations de prise et dépose des vélos. Les stations ouvrent deux heures avant la première épreuve de la journée et ferment deux heures après la dernière.

### **Les stations géantes, pour les utilisateurs du quotidien présents comme pour les visiteurs**

A la demande de la Préfecture de Police, jusqu'à une cinquantaine de stations du réseau sont fermées quelques heures pendant les épreuves itinérantes organisées dans l'espace public comme le marathon des 10 et 11 août. Les stations concernées apparaîtront indisponibles sur l'application et le site internet de Velib'. La liste des stations temporairement fermées sera également disponible en ligne sur le site du service.

78 % des abonnés Velib' ont déclaré rester dans la Métropole pendant la période olympique et près d'un sur deux a indiqué avoir l'intention d'utiliser Velib' comme principal mode de transport (sondage conduit en ligne en mai 2024 auprès d'un échantillon représentatif de 18 424 utilisateurs Velib').

### **Un effet JOP clair : des résultats record en juillet pour Velib'**

A l'échelle du réseau, les indicateurs sont au vert pour le service public du vélo partagé malgré des conditions météorologiques défavorables et les fermetures de stations imposées par la compétition. Les ventes de passes de courte durée ont bondi de 38 % par rapport à juillet 2023, mois pourtant déjà exceptionnel, à 121 200. Le Ticket-V, permettant un trajet unique à vélo mécanique ou à assistance électrique caracole toujours en tête et progresse de 44 %. Le forfait V-Libre, avec lequel l'utilisateur paie uniquement lorsqu'il utilise le service (*pay as you go*), particulièrement adapté à un usage très occasionnel, s'envole avec + 46 % par rapport à juillet 2023.

Les visiteurs venus pour les JOP de Paris 2024 sont séduits par Velib', perçu comme symbole du vélo à la parisienne voire peut-être pour certains, du vélo partagé en ville à la Française. 92 % des souscripteurs sont Européens, les Français en représentant 65 %.

Grâce notamment au renfort de 3 000 vélos dans le parc Velib', le nombre de locations par vélo et par jour reste identique au mois de juin. 336 000 personnes ont recouru à Velib' en juillet. 143 000 courses ont été réalisées chaque jour en moyenne, soit 11 % de plus par rapport à 2023).

Le pari des premiers Jeux cyclables semble tenu pour Velib' à l'issue de la première semaine de compétition !

### **Pendant les Jeux Olympiques, 14 stations pour 3 600 places au total**

- Colombes, stade Yves-du-Manoir : 200 places
- Nanterre, Paris La Défense Arena : 200 places
- Saint-Denis, Stade de France : 2 stations pour un total de 800 places
- Paris :
  - **NOUVEAU A COMPTER DU 6 AOUT : Parc des Nations : 200 places**
  - Stade Roland-Garros : 400 places
  - Parc des Princes : 400 places
  - Tour Eiffel/Trocadéro/Champ-de-Mars : 2 stations pour un total de 400 places
  - Grand Palais/Concorde/Invalides/pont Alexandre-III : 3 stations pour un total de 600 places
  - Arena porte de La Chapelle : 200 places
  - Arena Bercy : 200 places

### **A propos de Velib' Métropole**

Velib' Métropole est le service public de location de vélos en libre-service de référence. Il offre à ses 426 000 abonnés et ses plus de 700 000 utilisateurs différents annuels une solution de mobilité durable et complémentaire aux transports en commun. Le Syndicat Autolib' Velib' Métropole (SAVM) est le gestionnaire du service, dont l'exploitation a été confiée à la société Smovengo, dans le cadre d'un marché public (2018 – 2032).

Depuis 2018, Velib' s'inscrit dans une dynamique métropolitaine. Géré par le Syndicat Autolib' Velib' Métropole (SAVM), le réseau du vélo public partagé compte aujourd'hui près de 1480 stations, réparties dans 62 collectivités, sur un territoire de plus de 470 km<sup>2</sup>. 20 000 Velib' seront à la disposition du public. Chaque année, la Métropole du Grand Paris soutient financièrement le réseau Vélib' en subventionnant l'installation et l'exploitation des stations situées en dehors de la capitale. Pour les Jeux Olympiques et Paralympiques, la Métropole du Grand Paris réaffirme son engagement en faveur des mobilités douces et partagées aux côtés des communes sur son périmètre, et élargit exceptionnellement son soutien financier aux stations géantes déployées dans la capitale, à hauteur de 650 000 €. La Métropole du Grand Paris finance également 50 % du dispositif de parkings Paris2024 dans les Hauts-de-Seine et en Seine-Saint-Denis.

### **À propos du SAVM**

Le Syndicat Autolib' Velib' Métropole est le syndicat des mobilités partagées, au service de collectivités. Grâce aux deux services publics dont il porte encore le nom, le SAVM a développé une expertise unique sur le territoire métropolitain pour la conception et la gestion de solutions de mobilité partagée. Il réalise pour ses adhérents des prestations complètes : des premières études au déploiement en incluant bien sûr la communication autour des offres mises en place.

En savoir plus > <https://autolibmetropole.fr/syndicat/missions/>

### **A propos de la Métropole du Grand Paris**

La Métropole du Grand Paris exerce les compétences de développement et aménagement économique, social et culturel ; protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie ; aménagement de l'espace métropolitain ; politique locale de l'habitat et gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI). La Métropole du Grand Paris œuvre pour améliorer le cadre de vie des citoyens dans une zone dense urbaine grâce à une gouvernance dédiée qui apporte une réponse opérationnelle et locale pour chacune des communes. Par ses actions et ses coopérations stratégiques, elle contribue à renforcer l'attractivité des 131 communes qui la composent. C'est le premier pôle d'emploi et de parc de bureaux d'Europe.

En savoir plus > [www.metropolegrandparis.fr](http://www.metropolegrandparis.fr)